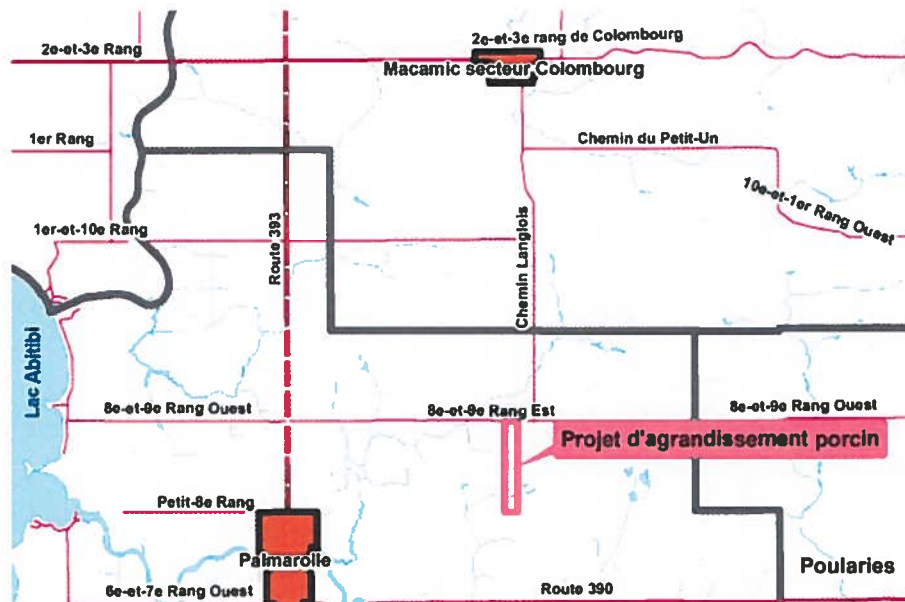


AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par la demande de permis en vue de l'agrandissement d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin situé au 1162, 8e-et-9e Rang Est à Palmarolle.




AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné, que :

1. Le 31 août 2020, cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage n° 141 et au règlement de construction n° 140 de la municipalité de Palmarolle ainsi qu'au règlement de contrôle intérimaire relatif à l'élevage porcin n° 04-2005 de la MRC d'Abitibi-Ouest.
2. Une assemblée publique de consultation se tiendra le jeudi 19 novembre à l'église Notre-Dame de la Merci située au 137, rue Principale à Palmarolle à compter de 19 h. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur ce projet en vue de déterminer si la délivrance d'un permis requis sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.
3. En raison de la COVID-19, les places sont limitées et l'inscription est obligatoire afin de respecter les mesures de prévention de la santé publique. Nous vous invitons à vous inscrire en donnant votre nom, votre numéro de téléphone et le nom de votre municipalité au 819 339-5671 poste 221 ou par courriel à l'adresse suivante : mrcao@mrcao.qc.ca.
4. Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés sur le site internet de la MRC au www.mrcao.qc.ca jusqu'au 4 décembre 2020.
5. Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou être transmis, avant le 4 décembre 2020 à 16 h 30, soit par courriel à consultation.publique@mrcao.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Consultation publique
MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7

DONNÉ A LA SARRE
Ce 4 novembre 2020


Normand Lagrange
Directeur général